

ABONNEMENT

Un an \$4.00
Six mois 2.00
Trois mois 1.00

Invariablement payable d'avance.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

EDITION QUOTIDIENNE

Nos 31, 33, 35, 37
RUE SAINT-GABRIEL

H. BEAUGRAND
DIRECTEUR-PROPRIETAIRE

Nos 31, 33, 35, 37
RUE SAINT-GABRIEL

EDITION QUOTIDIENNE

LA PATRIE

JOURNAL DU SOIR.



W. & F. P. CURRIE & CO.
100 RUE DES SECOURS GRIS,
Imprimeurs de
Tous les genres de gravures

MAISON FONDÉE EN 1839
Wm DARLING & CIE
28 et 30 RUE ST-SULPICE

AVIS PUBLIC
Le Propriétaire de l'Association
J. O. HILLAND

Le RENOUVEUR DE CHEVEUX
DE HALL
VÉGÉTAL SICILIEN

BOURSE DE MONTREAL
MONTRÉAL, 19 mars 1884.
STOCKS

REPRODUCTIONS
NOUVELLES CANADIENNES
TROIS RIVIÈRES

Frayer poussé par une femme dans la pièce voisine. Il disparut aussitôt

mais aucun n'a révoqué en doute de la narratrice ou l'exactitude du fait

A l'appui de son assertion, il fait remarquer que, lors du dernier recensement du Tché Kiang

W. & F. P. CURRIE & CO.
Avis spécial aux Canadiens
HOTEL DE PANAMA

DeZouche & Atwater
NOUVELLES SALES DE PIANO
49 BEAVER HALL

AVIS
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE"

AVIS
Le Propriétaire de l'Association
J. O. HILLAND

BOURSE DE MONTREAL
MONTRÉAL, 19 mars 1884.
STOCKS

REPRODUCTIONS
NOUVELLES CANADIENNES
TROIS RIVIÈRES

Frayer poussé par une femme dans la pièce voisine. Il disparut aussitôt

mais aucun n'a révoqué en doute de la narratrice ou l'exactitude du fait

A l'appui de son assertion, il fait remarquer que, lors du dernier recensement du Tché Kiang

Hotel de Panama
MAISON FRANÇAISE DE LA VILLE
PRÈS DES FAUCONNETS ET DES THÉÂTRES

DeZouche & Atwater
PIANOS
DECKER BROTHERS

AVIS
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE"

AVIS
Le Propriétaire de l'Association
J. O. HILLAND

BOURSE DE MONTREAL
MONTRÉAL, 19 mars 1884.
STOCKS

REPRODUCTIONS
NOUVELLES CANADIENNES
TROIS RIVIÈRES

Frayer poussé par une femme dans la pièce voisine. Il disparut aussitôt

mais aucun n'a révoqué en doute de la narratrice ou l'exactitude du fait

A l'appui de son assertion, il fait remarquer que, lors du dernier recensement du Tché Kiang

D. OUMET,
Plombier, ferblantier, etc.
M. David Oumet entend tout ce qui se fait en matière de plomberie

DeZouche & Atwater
PIANOS
DECKER BROTHERS

AVIS
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE"

AVIS
Le Propriétaire de l'Association
J. O. HILLAND

BOURSE DE MONTREAL
MONTRÉAL, 19 mars 1884.
STOCKS

REPRODUCTIONS
NOUVELLES CANADIENNES
TROIS RIVIÈRES

Frayer poussé par une femme dans la pièce voisine. Il disparut aussitôt

mais aucun n'a révoqué en doute de la narratrice ou l'exactitude du fait

A l'appui de son assertion, il fait remarquer que, lors du dernier recensement du Tché Kiang

A. A. Wilson & Cie.
Les Agents d'Assurances sont prêts à assurer les biens RECOUVRETES DE CETTE MANIÈRE

DeZouche & Atwater
PIANOS
DECKER BROTHERS

AVIS
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE"

AVIS
Le Propriétaire de l'Association
J. O. HILLAND

BOURSE DE MONTREAL
MONTRÉAL, 19 mars 1884.
STOCKS

REPRODUCTIONS
NOUVELLES CANADIENNES
TROIS RIVIÈRES

Frayer poussé par une femme dans la pièce voisine. Il disparut aussitôt

mais aucun n'a révoqué en doute de la narratrice ou l'exactitude du fait

A l'appui de son assertion, il fait remarquer que, lors du dernier recensement du Tché Kiang

COMPAGNIE COLONIALE
CHOCOLATS, CACAO ET CAFÉS

DeZouche & Atwater
PIANOS
DECKER BROTHERS

AVIS
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE"

AVIS
Le Propriétaire de l'Association
J. O. HILLAND

BOURSE DE MONTREAL
MONTRÉAL, 19 mars 1884.
STOCKS

REPRODUCTIONS
NOUVELLES CANADIENNES
TROIS RIVIÈRES

Frayer poussé par une femme dans la pièce voisine. Il disparut aussitôt

mais aucun n'a révoqué en doute de la narratrice ou l'exactitude du fait

A l'appui de son assertion, il fait remarquer que, lors du dernier recensement du Tché Kiang

JAMES L. WISEMAN,
Graveur sur bois et dessinateur.

DeZouche & Atwater
PIANOS
DECKER BROTHERS

AVIS
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE"

AVIS
Le Propriétaire de l'Association
J. O. HILLAND

BOURSE DE MONTREAL
MONTRÉAL, 19 mars 1884.
STOCKS

REPRODUCTIONS
NOUVELLES CANADIENNES
TROIS RIVIÈRES

Frayer poussé par une femme dans la pièce voisine. Il disparut aussitôt

mais aucun n'a révoqué en doute de la narratrice ou l'exactitude du fait

A l'appui de son assertion, il fait remarquer que, lors du dernier recensement du Tché Kiang

RESTAURANT DE VICTOR
147 rue St Jacques,
MAINTENANT OUVERT

DeZouche & Atwater
PIANOS
DECKER BROTHERS

AVIS
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE"

AVIS
Le Propriétaire de l'Association
J. O. HILLAND

BOURSE DE MONTREAL
MONTRÉAL, 19 mars 1884.
STOCKS

REPRODUCTIONS
NOUVELLES CANADIENNES
TROIS RIVIÈRES

Frayer poussé par une femme dans la pièce voisine. Il disparut aussitôt

mais aucun n'a révoqué en doute de la narratrice ou l'exactitude du fait

A l'appui de son assertion, il fait remarquer que, lors du dernier recensement du Tché Kiang

RESTAURANT DE VICTOR
147 rue St Jacques,
MAINTENANT OUVERT

DeZouche & Atwater
PIANOS
DECKER BROTHERS

AVIS
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE"

AVIS
Le Propriétaire de l'Association
J. O. HILLAND

BOURSE DE MONTREAL
MONTRÉAL, 19 mars 1884.
STOCKS

REPRODUCTIONS
NOUVELLES CANADIENNES
TROIS RIVIÈRES

Frayer poussé par une femme dans la pièce voisine. Il disparut aussitôt

mais aucun n'a révoqué en doute de la narratrice ou l'exactitude du fait

A l'appui de son assertion, il fait remarquer que, lors du dernier recensement du Tché Kiang

PREMIERE EDITION

SOMMAIRE

LEURS PAGES. Courrier.—L'opinion du ministre Ross.—La lutte à Jacques-Cartier.—(A et B)—Notes locales.—Notes locales.—Dépêches.—SOMMAIRE.—Feuilleton: Les Misérables de Louis...

LA PATRIE

MONTREAL, 20 MARS 1884

Courrier.

La cantatrice Anna Bishop, est morte. Ou a ressenti un violent tremblement de terre à Terrebonne. Le steamer de la maille Caspian est arrivé à Halifax, hier soir. Le gouvernement anglais retient un vaisseau de guerre sur la Tyne. Un nouveau corps de police, chargé d'agir contre les dynamiteurs, a été organisé à Louvain. Hier, trois hommes ont été brûlés à mort à Cleveland par explosion d'un réservoir à pétrole. Le gouvernement français a déclaré d'adhérer à l'Union des Républiques chinoises. L'Université d'Edimbourg, fondée en 1554 célèbre son trentième centenaire le 15, 17 et 18 avril prochain. L'Académie française est invitée à envoyer pour son cinquantenaire un délégué à Edimbourg. Le président des Etats-Unis vient de reconnaître M. Ebenezer D. Bassett comme consul général de la République d'Haïti à New-York, et M. Cuthbert Singleton comme vice-consul à Haiti en la même ville.

L'opinion du ministre Ross. M. Robertson a exposé, à Sherbrooke, l'opinion du ministre Ross sur la situation financière. La peinture n'est guère brillante comme on peut le voir : Voici, en résumé, notre situation. Nos déficits annuels dépassent de \$400,000 le montant de nos revenus ordinaires. Si nos recettes ne sont pas augmentées en retirant, nous sommes en déficit de \$1,000,000 par an. Nous ne parlons pas de celles du Royaume-Uni; là, on compte par dizaines. Nous maintenons, cependant, que l'on pourrait obtenir une immigration agricole, sociale, morale, et en nombre considérable, si l'on faisait les mêmes dépenses et les mêmes efforts pour cinq à six départements du Nord surtout, où une partie de la population vit dans une misère et dans des terres arides; et est habitué à un climat presque aussi vigoureux que celui de notre pays. On ne peut pas dire que nous soyons riches en terres fertiles et vierges avec une population qui parle sa langue et partage ses croyances religieuses. Presque tous les ans, M. TASSÉ s'élève courageusement la voix en faveur du repatriement soit dans la province de Québec, soit dans le Nord-Ouest, des Canadiens-Français émigrés aux Etats-Unis. Il le fait avec un vif intérêt et une conviction qui lui attirent le respect des deux côtés de la Chambre et l'approbation des représentants des autres provinces; mais ces efforts sont immédiatement neutralisés par les questions de chef auquel les questions d'émigration sont confiées. Elles sont confiées à M. POPE, et M. POPE entend les remontrances de nos amis sans les écouter, songeant à quel prix il vendra l'Etat rationnel au Pacifique Canadien, à l'est qu'il rapportera la charte de l'Atlantique et Western, et qu'est-ce qu'il fera des \$150,000 de subside, déjà bien enchevêtrés, dont il s'est fait faire cadeau par le gouvernement fédéral pour un chemin de fer qui n'est qu'un projet. Ne le considérons pas de nos graves occupations, qui devraient suffire au pays. Un homme ne peut pas tout faire à la fois; comme M. POPE excelle à penser à lui, n'a-t-il pas le droit d'oublier ses devoirs de ministre? La députation française à la Chambre des Communes ne sera pas toujours disposée à tolérer et à aider nos ennemis à nos dépens. Elle peut y porter, mais si elle a le courage de le vouloir, elle est tenue de le faire. Nous ne sommes pas dans une situation de paix. Nous ne sommes pas dans une situation de paix. Nous ne sommes pas dans une situation de paix.

Le tranchement radical c'est le gouvernement fédéral qui le fait sous les yeux de M. Ross et de ses indolents collègues qui laissent dépeupler la province sur le bord de l'abîme. Sir John impose la loi des licences, de l'aven de M. Robertson, réside de \$100,000 les recettes annuelles de la province. Le ministre Ross peut se soustraire à cette loi ou passer outre, mais il se soumet servilement. Premier tranchement au détriment de la province. Le ministre libéral de M. Joly avait fait reconnaître par le gouvernement fédéral une créance de \$1,300,000. Sous le cabinet Mackenzie nous avons reçu \$500,000 et nous avons la promesse d'avoir encore \$500,000 plus tard. Le ministre fédéral repousse, aujourd'hui, notre réclamation; il prétend que la province est sa débitrice. M. Robertson se soumet à cette nouvelle humiliation et parle même de payer l'intérêt sur la somme que réclame le gouvernement fédéral. Voilà un autre tranchement très radical, mais encore contre les intérêts de la province. Dans quelques jours toutes les turpitudes, les faiblesses, les lâchetés, les trahisons du ministre seront dénoncées par le groupe libéral dans l'Assemblée législative. On verra que, dans l'opinion de la province, le ministre Ross a plus contribué à la ruine que les deux ministères Chapeau et Mousseau à ruiner et à humilier la province.

Un griet réel. Sous ce titre Le Monde attaque vigoureusement et avec raison M. Pope, ministre de l'agriculture. Il lui reproche d'ignorer les droits de la population française lorsqu'il est question d'immigration. On croirait que ce griet se précipitait pour venger le parti libéral et mettre les conservateurs en contradiction avec le passé. Autrefois on craint que la province de Québec gémissait sous le joug des Griets et des anglais de la trempe de M. Huntington. On assaillit injustement M. McKenzie et on votait avec générosité M. Huntington dont le seul crime était de combattre l'école ultramontaine. Qu'arrive-t-il? Tous les jours on voit des conservateurs courir après le moment où M. Blake et les Griets auront porté au pouvoir. On admet que l'on n'a rien de bon à attendre de Sir John, dont le bon à la politique se réduit à des complaisances coupables pour les Anglais et à venir tenir torty des Français jours de notre histoire. Der-

nièrement Le Canadien disait que les ministres qui représentaient la province de Québec à Ottawa exerçaient une influence très limitée et qu'il en était de même lors de M. Masson était ministre. Ces terribles griets, dont on parlait avec tant d'horreur, étaient disposés tout récemment à rendre justice à la province de Québec. Le Globe a publié au sujet de nos réclamations un article significatif, même très explicite. Ces mêmes griets viennent de briser les dents au lion orangiste et de le chasser dans sa tanière. Le successeur de M. Huntington comme représentant des Anglais de Québec a été M. Pope. Sommes nous dans une meilleure position? M. Huntington a reçu des éloges flatteurs de députés des deux partis comme directeur des postes. On le regardait comme le ministre le plus attentif au détail et à l'organisation de son département. Son successeur, M. Pope, mérite-t-il des éloges? Nous invoquerons un témoignage peu suspect, celui du Monde, journal conservateur et ministériel, dont M. Sénéchal est propriétaire pour la plus large part. Voici l'article du Monde: "Pendant que le comité de la chambre des communes s'occupe des affaires du département de l'émigration, il serait fort à propos qu'un député interpellât honorable M. Pope pour connaître les raisons qui l'ont déterminé à fermer l'unique bureau d'émigration française établi à Paris. M. Marmette a été rappelé depuis plusieurs mois et, sur une interpellation de M. Casgrain, le gouvernement a déclaré que l'honorable M. Fabre n'était que l'agent du gouvernement de Québec. Il s'en suit que l'Agence fédérale de Paris est sans titulaire. "On pourrait, à bon droit, s'étonner d'un pareil état de choses, si l'hostilité du ministre actuel de l'émigration pour les Canadiens Français de la Province de Québec n'était pas connue. L'HONORABLE M. POPE poursuit un but: boyer la race française du Canada dans un flot d'émigrants Anglais, Irlandais, Ecossais, Allemands et Scandinaves; peu importe pourvu qu'ils ne soient pas français. Il apporte dans la réalisation de son plan un art perfide: tous les quatre ou cinq ans, on expédie un agent d'émigration à Paris pour donner un semblant de satisfaction à la députation française; une fois rendu à son poste le malheureux agent se voit privé de tout moyen d'action; on ne lui donne pas de contingents, pas même pour acheter un timbre-poste et s'il s'avise, malgré tout, de faire de la propagande, de se mettre en rapport avec les populations thrales qui auraient intérêt à émigrer au Canada, il est brusquement rappelé avant qu'aucun résultat pratique ne puisse être obtenu; l'agence est fermée pendant deux ou trois ans pour être à dérouter les émigrants et le tour est joué. "C'est ce qui est arrivé l'été dernier. On a fermé l'agence pour la France, la Belgique et la Suisse, mais en revanche, on a créé et organisé à grand frais cinq à six agences nouvelles en Allemagne. Nous ne parlons pas de celles du Royaume-Uni; là, on compte par dizaines. "Nous maintenons, cependant, que l'on pourrait obtenir une immigration agricole, sociale, morale, et en nombre considérable, si l'on faisait les mêmes dépenses et les mêmes efforts pour cinq à six départements du Nord surtout, où une partie de la population vit dans une misère et dans des terres arides; et est habitué à un climat presque aussi vigoureux que celui de notre pays. On ne peut pas dire que nous soyons riches en terres fertiles et vierges avec une population qui parle sa langue et partage ses croyances religieuses. Presque tous les ans, M. TASSÉ s'élève courageusement la voix en faveur du repatriement soit dans la province de Québec, soit dans le Nord-Ouest, des Canadiens-Français émigrés aux Etats-Unis. Il le fait avec un vif intérêt et une conviction qui lui attirent le respect des deux côtés de la Chambre et l'approbation des représentants des autres provinces; mais ces efforts sont immédiatement neutralisés par les questions de chef auquel les questions d'émigration sont confiées. Elles sont confiées à M. POPE, et M. POPE entend les remontrances de nos amis sans les écouter, songeant à quel prix il vendra l'Etat rationnel au Pacifique Canadien, à l'est qu'il rapportera la charte de l'Atlantique et Western, et qu'est-ce qu'il fera des \$150,000 de subside, déjà bien enchevêtrés, dont il s'est fait faire cadeau par le gouvernement fédéral pour un chemin de fer qui n'est qu'un projet. Ne le considérons pas de nos graves occupations, qui devraient suffire au pays. Un homme ne peut pas tout faire à la fois; comme M. POPE excelle à penser à lui, n'a-t-il pas le droit d'oublier ses devoirs de ministre? La députation française à la Chambre des Communes ne sera pas toujours disposée à tolérer et à aider nos ennemis à nos dépens. Elle peut y porter, mais si elle a le courage de le vouloir, elle est tenue de le faire. Nous ne sommes pas dans une situation de paix. Nous ne sommes pas dans une situation de paix. Nous ne sommes pas dans une situation de paix.

La lutte à Jacques-Cartier. LETTRES DE NOS. MM. MERCIER ET LAFLAMME. Nous publions deux lettres, l'une de l'hon. M. Mercier, l'autre de l'hon. M. Laflamme. L'lettre de M. Mercier a été lue par M. Descauries, le jour de la présentation; elle a provoqué celle de M. Laflamme qui, depuis trente ans, a été le guide et l'inspirateur du parti libéral dans Jacques-Cartier. Nous ne tenons pas à envenimer la querelle, mais nous devons dire que, sans nous arrêter à la forme que donnent à leur pensée M. Laflamme et M. Mercier, nous approuvons entièrement le choix de la lettre de M. Laflamme. Le choix est facile pour les libéraux; ils ont devant eux trois candidats: un libéral, un conservateur et un libéral. Alors, au nom de la raison, l'homme du parti libéral est M. Boyer. Avec tout le respect possible pour les opinions de M. Mercier nous ne concevons pas que, dans un pays libre, un chef ou même un groupe de chefs ou de délégués puisse imposer un candidat et dire: Au nom de l'honneur votez pour cet homme. Tout électeur est libre à tout moment de se retirer, et il n'a à rendre compte qu'à sa conscience. D'ailleurs, dans une conférence, l'hon. M. Mercier montrait Gladstone et Disraeli modifiant leurs opinions, appuyant un temps un parti et le combattant plus tard. M. Mercier disait qu'il fallait respecter ces changements d'opinion, ne pas les regarder comme des trahisons.

Le libéralisme n'est pas un dogme, mais une méthode. On ne peut pas imposer un candidat et dire: Au nom de l'honneur votez pour cet homme. Tout électeur est libre à tout moment de se retirer, et il n'a à rendre compte qu'à sa conscience. D'ailleurs, dans une conférence, l'hon. M. Mercier montrait Gladstone et Disraeli modifiant leurs opinions, appuyant un temps un parti et le combattant plus tard. M. Mercier disait qu'il fallait respecter ces changements d'opinion, ne pas les regarder comme des trahisons. Aujourd'hui, M. Mercier abhorre apparemment cette règle puisqu'il affirme qu'il faut voter pour M. Descauries parce que la convention l'avrait dit, le onze courant. Pourquoi les conventionnels n'auraient-ils pas le droit de modifier leurs opinions? La preuve qu'ils entendent bien exercer leur discrétion c'est que plusieurs des délégués ont signé le bulletin de présentation de M. Boyer. Et ce sont les plus importants: M. Pigeon, maire de la ville de Lachine, M. Valois, maire de la paroisse de la Pointe-Claire, M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral.

Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâmons personne, mais nous entendons, comme M. Laflamme, être libre de faire un choix. La liberté de penser doit être le principal cardinal d'un parti qui s'appelle libéral. Voici les lettres de M. Mercier: Montréal, 20 mars 1884. "Voilà la lettre que j'ai écrite lundi à J. A. Descauries, etc., et vous savez bien que M. Rolland, maire de la paroisse de Ste Genevieve, est un des hommes les plus influents du parti se prononçant en faveur de M. Boyer. Nous suivons aujourd'hui la règle que nous nous sommes tracés depuis longtemps: les hommes ne sont rien, les principes sont tout. Des quatre candidats M. Boyer représente le plus exactement les principes libéraux, alors M. Boyer mérite notre appui. Nous ne blâ

